

REGLEMENT

COUPE D'ALSACE VETERANS

KATA OU KUMITE

ET EQUIPES



SONT AUTORISES A PARTICIPER

Les licenciés ayant deux licences, dont celle de la saison sportive en cours.

Les dossiers d'inscriptions sont envoyés par les Clubs à la ZID Alsace.

DROIT D'ENGAGEMENT

Pour cette saison sportive 2021/2022, la ZID ne réclamera aucun frais d'inscription.

NATIONALITE

La participation des compétiteurs étrangers est autorisée.

TENUES PERSONNELLES OBLIGATOIRES

Karaté-gi blanc / Ceinture rouge et ceinture bleue / Gants rouges et gants bleus / Protège-dents adapté / Protège pieds rouges et bleus / protège-tibia / Coquille pour un combattant / Protège poitrine pour une combattante.

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Par élimination directe AVEC repêchage pour les 3èmes places

Un kata ne peut être exécuté qu'une seule fois

CATEGORIES KATAS OU KUMITES MASCULINS ET FEMININS

Masculins :

Vétérans 1 de 35 à moins de 45 ans, Vétérans 2 de 45 à 55 ans, Vétérans 3 de 56 à 64 ans, Vétérans 4* de 65 ans et plus.

***ATTENTION LA CATEGORIE VETERANS 4 CONCERNE UNIQUEMENT LES KATAS.**

Féminines :

Vétérans 1 de 35 à moins de 55 ans, Vétérans 2 de 55 ans et plus.

En fonction du nombre de participants, la commission sportive de la ZID Alsace pourra ajuster les catégories de poids.

COMPETITION PAR EQUIPES

La compétition équipe ne sera réalisée qu'en Kata.

L'équipe doit être composée de trois membres d'un même club, ou d'une entente.

La compétition sera réalisée par élimination directe AVEC repêchage pour les 3èmes places.

Un kata ne peut être exécuté qu'une seule fois

Aucun bunkai ne sera demandé pour les phases finales.

En fonction du nombre d'équipe engagé, la ZID pourra regrouper plusieurs catégories en équipe.